

de précaution des bâtiments de l'État. Les effets et marchandises placés dans ces catégories devront en conséquence, continuer d'être admis en franchise de droits.

Des instructions semblables sont adressées aux administrations des trois autres colonies.

Recevez, etc.

Le Directeur des Colonies,

Signé: CH. ZOEPFFEL.

---

### Rapport général

*Sur la situation du service des douanes à* pendant le  
*trimestre 186*

- 1<sup>re</sup> SECTION. — Observations sur le travail personnel du chef du service.
- 2<sup>e</sup> SECTION. — Service des bureaux. — Recettes.  
Entrepôts réels.  
Navigation.  
Visite des marchandises.  
Tarif. Application.  
Exceptions.  
Suite des acquits à caution.  
Remboursement de droits.  
Registres et archives.  
Droits et doubles droits sur excédants de denrées coloniales.  
Droits de plombage et remises sur les recettes municipales.  
Bureaux — Personnel — Mouvements.
- 3<sup>e</sup> SECTION. — Brigades — de de  
Service à la mer.  
Masse d'habillement.  
Armement et équipement.  
Casernement.  
Matériel.
- 4<sup>e</sup> SECTION. — Contentieux.  
Organisation.  
Abus.  
Relevé des dépêches communiquées au chef du service des douanes.